



Règlement du jeu : «Rallye urbain, à la recherche des œufs »

Article 1 : Organisateur

Troyes La Champagne Tourisme (TLCT), immatriculé sous le numéro 2000 49039 00015 ayant son siège social au 16 rue Aristide Briand à Troyes (10 000) organise un concours gratuit, sans obligation d'achat, intitulé «**Rallye urbain, à la recherche des œufs** » à l'occasion de Pâques 2021.

Article 2 : Participants

Ce concours est ouvert du 20 février au 4 avril 2021 aux enfants accompagnés d'une personne majeure, sous réserve des personnes exclues visées à l'article 3-4) du présent règlement.

Article 3 : Modalité de participation

3-1) Pour participer, il suffit de :

- Participer au rallye urbain, dont le flyer est à récupérer à TLCT ou chez les commerçants participant au jeu ou tout autre partenaire.
- Fournir impérativement ses coordonnées (nom et prénom de l'enfant, téléphone et email du responsable légal) sur le bulletin à disposition afin que les candidats lauréats puissent être contactés
- Accepter les conditions du jeu sur le bulletin

3-2) Résumé du jeu concours : il s'agit d'un rallye urbain pour les enfants (jusqu'à 12ans), qui consiste à trouver le coupable du vol des œufs de la chocolaterie. Pour ce faire, les enfants doivent aider le « Lapin Troyen » à éliminer les différents suspects en suivant un circuit, dans un ordre précis, afin de trouver des indices sur les vitrines de chaque chocolatier partenaire. Ces indices leur permettront de découvrir le profil du coupable mais également de reconstituer son nom.

Une question bonus est proposée pour la chocolaterie Charpot qui se trouve en dehors du parcours. Si l'enfant a bien répondu à la question, il repartira avec un livret jeu offert par TLCT lors du dépôt de son bulletin dans l'urne prévue à cet effet.

3-3) Déroulement du jeu concours :

- Distribution des flyers dès le 20 février 2021
- Participation des enfants du 20 février au 4 avril 2021
- Retour à TLCT pour déposer son bulletin avant le 5 avril
- Tirage au sort des gagnants le 6 avril
- Lots à retirer chez les chocolatiers avant le **30 avril 2021 sur présentation d'une pièce d'identité du représentant légal.**

3-4) Exclusion de la participation :

Sont exclues :

- Toutes les personnes employées par Troyes La Champagne Tourisme, ainsi que toutes personnes ayant collaborés à la conception, réalisation du présent jeu concours.

- Toutes les personnes employées par les Partenaires, ainsi que toutes personnes ayant collaborés à la conception, réalisation du présent jeu concours.
- Toutes personnes ne répondant pas aux exigences de l'article 2
- Toutes inscriptions incomplètes, illisibles ou sous autre forme que celle prévue
- Possibilité de gagner un seul lot par personne (le 1^{er} coupon tiré au sort sera retenu).

3-5) Comportement abusif

Tout comportement abusif ayant pour conséquence une dénaturation du principe même du concours (méthode frauduleuse, combines, manœuvres...), toute tentative de fraude ou de tricherie de la part d'un participant entrainera la nullité de sa participation.

Article 4 : Analyse des participations :

4-1) Heure limite de dépôts des bulletins :

Les bulletins pourront être déposés sur les horaires d'ouverture de TLCT, jusqu'au 6 avril, 12h.

4-2) Vérification de la régularité des candidatures :

Les membres du jury vérifieront que l'ensemble des bulletins réponses déposés dans l'urne respectent les dispositions de l'article 3 du présent règlement. A défaut, les bulletins seront considérés comme nuls.

4-3) Tirage au sort

Le tirage au sort sera effectué le mardi 6 avril 2021 parmi les bonnes réponses déposées quotidiennement dans l'urne par :

- **Nicolas Villiers**, directeur de Troyes La Champagne Tourisme (dépouillement et tirage au sort)
- et/ou **Apollonia Gontero**, chargée de communication, événementiel et éditions (dépouillement tirage au sort)
- et/ou **Leslie Dassié**, conseillère en séjour (dépouillement et tirage au sort)
- et/ou un membre de l'équipe de Troyes La Champagne Tourisme (tirage au sort)

4-4) Sélection des gagnants

20 gagnants seront tirés au sort au hasard parmi les bulletins validés.

Les candidats gagnants seront informés par Troyes La Champagne Tourisme de leur gain par e-mail ou par téléphone.

Article 5 : lots et partenaires

Chocolaterie Témoins	2x 1 poule de Pâques	47,50€ l'unité
Maison Charpot	2 moulages Poule de Pâques au chocolat au lait	20€ l'unité
JL Pandolfi	2 x1 sachet avec moulages et œufs, meringues	20€ l'unité
Maison Caffet	2x 1 tube avec œufs	19,75€ l'unité
L'Espace Sucréchocolat	2 x 1 poisson et 1 petit lapin	13,40€ l'unité
Tentation chocolat KC	2 x1 ballotin de Pâques	12€ l'unité
Jeff de Bruges	2 x 1 ballotin de Pâques	11,70€ l'unité
Chocolats et délices	2x1 moulage garniture	10,50€ l'unité
Chocolaterie Bonnevie	2x 1 carte cadeau	10€ la carte
Le Comptoir de Mathilde	2 x 1 moulage de Pâques	9,90€ l'unité

Tirage au sort le mardi 6 avril 2021 à 14h. Le tirage au sort des lots se fera par ordre de valeur de lots (du plus élevé au moins élevé).

Les gagnants auront **jusqu'au 30 avril 2021** pour venir chercher leur lot auprès du prestataire concerné, sur présentation d'une carte d'identité du représentant légal de l'enfant ayant participé. Passé ce délai, les gagnants seront disqualifiés et leur lot perdu. Aucun envoi ne sera effectué.

Le lot remis à chaque gagnant ne pourra donner lieu à aucune contestation sur sa nature ou sa valeur, ni à la remise d'une contrepartie de quelque nature que ce soit. Toutefois, en cas de force majeure, Troyes La Champagne Tourisme se réserve le droit de remplacer les prix annoncés par des lots de valeurs équivalentes.

Les gagnants renoncent à réclamer à Troyes La Champagne Tourisme tout dédommagement résultant d'un préjudice occasionné par l'acceptation et/ou l'utilisation du lot.

Article 6 : Dépôt légal

Le règlement est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite par courrier, avant la date de clôture du jeu à l'adresse suivante Troyes La Champagne Tourisme 16 rue Aristide Briand 10 000 Troyes. Le règlement complet peut également être consulté en ligne sur le site de Troyes La Champagne Tourisme www.troyeslachampagne.com.

Article 7 : Droit d'accès, de rectification et d'opposition

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations les concernant.

Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à Troyes La Champagne Tourisme.

Article 8 : Acceptation du règlement

Le fait de participer au présent concours implique l'acceptation de ce règlement dans toutes ses conditions et à la renonciation à tout recours contre les décisions de l'organisateur du jeu.

Article 9 : Faculté de modification / suppression du jeu

L'organisateur se réserve la faculté de procéder à tout moment à la modification du jeu-concours, à son interruption momentanée ou à sa suppression sans avoir à motiver sa décision et sans que la moindre indemnité puisse lui être réclamée de ce fait.

Troyes La Champagne Tourisme pourra annuler ou suspendre tout ou une partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit. Il se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer la dotation au fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes le ou les auteurs de ces fraudes.

Le concours peut être annulé en cas de force majeure.

Article 10 : Loi applicable

Le présent concours est soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours. Tous les litiges auxquels celui-ci pourrait donner lieu, concernant notamment sa validité, son interprétation et, ou son exécution, seront soumis au tribunal ayant droit, auquel la compétence exclusive est attribuée.

Article 11 : Règlement Général sur la Protection des Données personnelles

Les coordonnées des participants seront collectées et traitées informatiquement. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou même de radiation des informations nominatives le concernant en écrivant à l'adresse du jeu précisée à l'article 1. Toutes les informations

recueillies via ce jeu concours sont destinées à la gestion du jeu concours, à satisfaire aux obligations légales ou réglementaires. Ces informations sont exploitées par TLCT. Vos données personnelles ne sont pas destinées à être transmises à un tiers (sauf les contacts des gagnants transmis aux chocolatiers partenaires). Les données personnelles sont conservées pour une durée de 10 ans. Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données personnelles (RGPD) vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez à tout moment demander à ne plus recevoir de propositions par courrier électronique en vous désabonnant à chaque fois qu'un courrier électronique vous est adressé en activant le lien situé en fin de message.